



Société anonyme au capital de 165 892 131,90 euros
Siège social : 1, cours Antoine Guichard,
42000 SAINT-ETIENNE
554 501 171 R.C.S. SAINT-ETIENNE

Rémunération des dirigeants

(Publication effectuée en application du code de gouvernement d'entreprise AFEP – MEDEF)

Lors de sa réunion du 15 décembre 2022, le Conseil d'administration de la société Casino, Guichard-Perrachon, suivant l'avis émis par le Comité des nominations et des rémunérations, a arrêté, en application des modalités de la politique de rémunération 2022 des administrateurs approuvée par l'Assemblée générale du 10 mai 2022, les modalités de répartition de la rémunération des administrateurs au titre de 2022 soit, concernant le Président-Directeur général, un montant brut de 15 000 euros.